

PARIS, LE 27 OCTOBRE 2025

LE MARCHÉ DE L'AFFACTURAGE EN FRANCE EN 2024

Pour la 5^{ème} année consécutive l'Association française des Sociétés Financières (ASF) publie son enquête sur le marché de l'affacturage en France. Cette enquête, qui reprend celle anciennement menée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), donne les grandes tendances du marché.

Le ralentissement de la croissance du marché de l'affacturage à l'échelle mondiale observé en 2023 s'est confirmé en 2024. La France ne déroge pas à cette tendance. En effet, après avoir connu un certain essor depuis plusieurs années et une reprise forte après la période de Covid-19, les factors français, à l'image de l'évolution de l'économie française et même européenne, voient la croissance de leur activité ralentir depuis deux ans. Ainsi, le volume de factures prises en charge par les factors augmente seulement de +1,2% par rapport à 2023 pour s'établir néanmoins à 430,9 milliards d'euros, soit 14,8% du PIB français.

Pour autant, la France reste leader sur le marché européen et au deuxième rang mondial, derrière la Chine. Si le marché domestique continue de représenter la plus grande part de l'activité (63%), la France, avec une croissance de +6,3% en 2024, maintient sa première place mondiale sur l'offre à l'international.

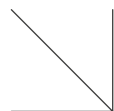
Les TPE et PME demeurent, en nombre, les principaux clients des sociétés d'affacturage (92%). Toutefois, on observe une moindre proportion de TPE en faveur d'entreprises de taille plus grande, en particulier les ETI dont on constate un intérêt grandissant pour l'affacturage. Ces dernières génèrent désormais près de 45% des encours détenus par la profession au 31 décembre 2024.

Cette évolution de la base clientèle au fil des années influe sur l'offre, davantage orientée vers la gestion déléguée au client – génératrice de gros volumes – que vers les contrats en gestion par le factor qui ne représentent désormais qu'un cinquième de la production.

Si la production des factors a assez peu progressé en 2024, l'encours a également peu varié globalement (-0,7%) mais présente des disparités notables selon que l'offre est domestique (-12%) ou à l'international (+23,1%).

Concernant le risque de crédit, le taux de créances douteuses baisse nettement, de près de 30 points de base (bps) en 2024 par rapport au dernier exercice. Le taux de provisionnement a continué de progresser pour atteindre 21,9% en 2024. Après un bond en 2023, le coût du risque a quant à lui fortement diminué, soit 4 bps de l'encours contre 13 bps à l'exercice précédent.

L'intégralité de l'enquête ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques sur l'affacturage (vidéo, livret,...) sont à disposition sur le site internet de l'ASF :
<https://asf-france.com/metiers/affacturage/>

**Contacts Presse****Magali Keller 07 72 35 76 46****Isabelle Bouvet 06 07 84 31 91**

L'ASF (Association française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 240 adhérents pour 315 milliards d'euros d'encours, soit 18,4% du total des crédits au secteur privé français.
Les activités des membres de l'ASF sont multiples : financement des entreprises et des professionnels (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), financement des particuliers (crédit à la consommation et au logement), services financiers (affacturage et cautions), services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).
